

Extrait du registre
des délibérations de la commune d'Herry

- RYTHMES SCOLAIRES

M. le Maire informe que la dérogation relative aux nouveaux rythmes scolaires demandée en 2017, pour revenir à 8 demi-journées hebdomadaires, arrive à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler. L'organisation de la semaine des 4 jours est plus aisée pour les parents, moins fatigante pour les enfants, elle présente un avantage pour les transports du RPI et facilite la gestion municipale.

Le Conseil Municipal décide de maintenir la semaine des 4 jours sous réserve de l'avis du conseil d'école.

- ORANGE

M. le Maire informe qu'il a été saisi par Orange d'une demande pour favoriser le développement de la "4G" sur le territoire de la commune. Les besoins des administrés pour les usages d'Internet à très haut débit mobile et une bonne qualité de service conduisent Orange à développer son réseau 4G sur le territoire communal et pour cela Orange est à la recherche d'un lieu potentiel d'implantation pour une antenne relai, ceci en conformité avec les engagements d'Orange pris auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP).

M. le Maire fait part de ses recherches en association avec un bureau d'études en vue de choisir un lieu convenant techniquement à Orange. Les parcelles cadastrées BW 1 et 2 pourraient correspondre aux besoins.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un accord de principe et en fera part à Orange qui effectuera les démarches administratives et les études de faisabilité avant mise à disposition du terrain par contractualisation (bail).

- DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire fait part d'une demande de subvention en vue de la réalisation d'un projet de rallye "4L Trophy" dans le désert sur le territoire du Maroc.

Après délibération, considérant le peu d'intérêt pour la commune, le Conseil Municipal décide de ne pas subventionner ce projet. Toutefois il le soutiendra en faisant figurer un pavé, en bonne place, sur le site communal.